

Procès-verbal du Bureau d'Emmaüs Europe
Jedi 22 Octobre 2020
(Réunion par visioconférence)

PRÉSENTS :

Carina AALTONEN (Présidente), Aurore QUEREL (Secrétaire), Jean-Philippe LEGAUT (Trésorier), Simon GRAINGE, Leila THOURET, Eduardo SANCHEZ, Rosa GIL ELORDUY.
Maryse FAURE (Membre invitée et Membre du Bureau d'Emmaüs International)

SECRÉTARIAT RÉGIONAL EUROPE :

Véronica ACEVEDO CARO (Assistante Administration-Finances), Marie TIXIER (Responsable Evenementiel), Théo ROBIN (Responsable Solidarité), Eve POULTEAU (Déléguée Générale)

| POINT A L'ORDRE DU JOUR | ÉCHANGES DÉBATS | CONCLUSIONS DÉCISIONS |
|------------------------------|---|---|
| 1. QUESTIONS ADMINISTRATIVES | <p><u>Approbation du Procès-verbal de la réunion de Bureau de Septembre 2020</u> Aucun ajout, aucune remarque, aucune opposition n'est faite au Procès-verbal de la réunion de Bureau du 10 Septembre 2020</p> | Le Procès-verbal de la réunion de Bureau du 10 Septembre 2020 est approuvé à l'unanimité. |
| 2. POINT SUR LES CEI | <p><u>Point d'information sur les nouveaux Conseillers d'Emmaüs International de la région Europe.</u> Carina fait le point sur les CEI élus à l'AREE 2019 et leur prise de fonction.</p> <p>Le contexte actuel a conduit à décaler l'AM d'EI à 2021, et induirait que les CEI élus en 2019, ne prennent leurs fonctions en 2021, mais ceci est trop long et risque d'empêcher les élus de rentrer dans leur fonction correctement. Et cela a donné lieu a des échanges avec le CE d'EI pour trouver des solutions.</p> <p>Simon rappel l'accord donné par le bureau en septembre pour que Carina s'entretienne avec chaque ancien CEI pour savoir s'ils étaient prêts à laisser leur place aux nouveaux élus.</p> | 👁️ Sujet abordé comme point d'échange. |

Les entretiens se sont tenus, et les CEI sortant ont donné leur accord à laisser la place aux nouveaux et vont envoyer une lettre de démission aux secrétariats d'EI et EE. Ils seront informés de l'invitation faite par Emmaüs International à participer à une réunion pour qu'ils puissent témoigner de leur travail ces dernières années et pour les remercier. Seuls les nouveaux CEI seront conviées au Conseil Régional et non les anciens qui auront alors démissionné.

Question sur le cycle des AREE

Simon présente un diaporama proposant un scénario pour la réorganisation future des cycles des AREE qui fait suite aux échanges avec EI pour prendre en compte le décalage actuel :

Après échange avec les deux bureaux EI et EE nous nous sommes dit que cela ferait très long pour les élus actuels d'aller jusqu'à l'AM en 2025 et nous avons imaginé une assemblée européenne en 2023 avec des nouveaux élu.e.s pour 2 ans seulement, jusqu'à l'assemblée mondiale qui aurait lieu en 2025.


La réflexion a aussi été poussée plus loin :

Jusqu'à présent nous avons des assemblées régionales 1 an avant l'Assemblée mondiale en Europe et 6 mois avant dans les autres régions car le nombre de groupes en Europe ne permet d'organiser un si gros événement 6 mois avant l'AM. Nous élisons nos représentants internationaux mais ils et elles ne prennent officiellement leurs fonctions qu'à l'AM, d'où la situation actuelle. L'autre rôle de l'assemblée, outre le plaisir de se rencontrer, est de décider des plans stratégiques régionaux. Mais ceux-ci suivent les orientations internationales prises 3 ans plus tôt et qui peuvent être modifiées l'année suivante à l'AM...

Nous avons donc imaginé élire nos représentants lors d'assemblées régionales électives d'une demi-journée la veille de l'assemblée mondiale afin qu'ils prennent leurs fonctions immédiatement après. Ils et elles pourraient ainsi avoir un an pour organiser des assemblées régionales d'orientation stratégiques adaptant les orientations internationales aux contextes régionaux et fixant nos priorités. Les AR « stratégiques » auraient donc lieu dans chaque région un an après l'AM.

Ces propositions n'ont pas encore été présentées au CA d'EI ce sont donc de premières hypothèses.

👁️ Sujet abordé comme point d'échange.

| | | |
|--|--|--|
| | <p>Les élus du bureau sont plutôt à ce nouveau calendrier et à la proposition de séparer les Assemblées Régionales en deux parties : élective à l'AM et stratégique un an après.</p> <p>Carina pense qu'il serait plus juste d'organiser l'AREE en 2023 car il n'est pas certains que les élus feront un mandat de 6 ans, il faut penser à la nouvelle façon d'agir.</p> <p>Eduardo est d'accord pour maintenir l'AREE en 2023. L'AREE en 2026 peut, elle, permettre de poursuivre la dynamique de l'AM et c'est aussi un moment important pour que tous les groupes se réunissent. Mais il pense que les CEI doivent être élus lors d'une AR a un autre moment que l'AM et qu'ils doivent prendre leur fonction dès leur élection.</p> <p>Jean-Philippe pense que ça peut mettre beaucoup de cohérence dans le mouvement, sur les orientations stratégiques par exemple et le fait d'élire les élus européens au même moment que l'AM peut donner beaucoup de dynamisme. L'AREE peut être un espace de travail commun et d'échanges s'il n'y a pas d'élections.</p> <p>Le bureau est d'accord pour que ces propositions soient discutées au CREE pour avis.</p> | |
| <p>3. SITUATION GROUPES SUEDOIS</p> | <p>Carina a abouti à un accord de compromis entre les groupes en probation de Fredriksdal et Akvarn et leur ancien groupe de Björka.</p> <p>Ils ont retiré le dépôt de nom qui empêchait l'ancien groupe de se développer et ont trouvé un accord pour louer les anciens locaux et petit à petit les acheter.</p> <p>Cependant les informations reçues à la suite de la visite réalisée avec Simon confirment que ces groupes doivent se mettre en conformité sur plusieurs points pour être correspondre aux valeurs et exigences d'Emmaüs.</p> <p>Pour le moment, les groupes ne sont pas encore prêts administrativement, ils ont encore beaucoup à faire notamment au niveau des membres des conseils d'administration qui ne peuvent pas être salariés et membres du conseil d'administration.</p> | <p> Sujet abordé comme point d'échange.</p> |

4. SOLIDARITE 2021

Lancement du programme européen de solidarité 2021

Suite à la dernière réunion du bureau et aux discussions lors des collectifs géographiques, le bureau doit valider, ou non, le lancement d'un programme européen de solidarité en 2021. Lors des collectifs, plusieurs groupes ont fait état de besoins qui nécessiteraient un tel programme. Etant donné la situation sanitaire, la difficulté pour les groupes à contribuer financièrement, et le besoin de rester réactif en cas d'urgence, les limites suivantes sont proposées pour un programme 2021 :

- Limiter le montant des actions à 15 000 €,
- Informer les groupes bénéficiaires et donateurs sur le risque de ne pas réussir à collecter le montant requis auprès des groupes européens.,
- Orienter les actions plus importantes vers le fonds éthique Emmaüs,
- Le cas échéant, maintenir une bonne articulation avec les dispositifs d'urgence internationaux.

Transports intra-européens

Les collectifs géographiques ont souligné l'importance des transports intra-européens. C'est une solidarité alternative à la solidarité financière, plus simple à mettre en place.

En juin 2020, a été mis en place un fonds de soutien pour aider les groupes ayant des marchandises mais pas de moyens pour financer leurs transports.

Ce fonds devait s'arrêter fin septembre, mais il est proposé de le maintenir, étant donné qu'il reste des fonds disponibles

Fonds de solidarité d'urgence

En raison de la crise sanitaire mondiale, certains groupes se trouvent toujours en difficultés.

Le fonds d'urgence international est toujours nécessaire mais n'a pas été assez abondé pour couvrir des besoins prévisionnels réévalués.

Une relance a été envoyée à destination des groupes européens en septembre dernier. Peu de groupes ont participé à cet appel.

Le bureau donne son accord pour relancer le programme de solidarité, sous les conditions détaillées ci-contre.

Le Bureau donne son accord pour le maintien du fonds de soutien aux transports.

 Sujet abordé comme point d'échange.

| | | |
|--------------------------------|--|---|
| <p>5. PLAN D'ACTION</p> | <p>Une mise à jour du plan d'action est présentée au Bureau d'Emmaüs Europe. Elle intègre les contributions des bureaux de Janvier et Mars 2020 et a été envoyée au CREE pour réaction et priorisation pour 2021.</p> <p>Eve a reçu 3 réponses positives sur le plan d'action, et est en attente d'autres réponses.</p> <p>Sur les 3 réponses reçues, les 3 thèmes suivants ont été priorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La communication interne et externe - Développer et renforcer l'impact positif des actions de groupes et le faire savoir. - Faire face aux défis du réemploi et du recyclage et notamment sur les enjeux textiles avec l'obligation 2025 de faire une collecte séparée des textiles et de voir l'impact que cela peut avoir sur les groupes. - Trouver un moyen de continuer de faire connaître aux citoyens les enjeux de liberté de circulation malgré la pandémie. <p>Eve évoque également la proposition de Martha HANNUS d'organiser un groupe d'étude pour accompagner l'amélioration des pratiques environnementales au sein du mouvement.</p> <p>Par ailleurs lors de l'AREE il avait été noté qu'il n'y avait pas assez de questions sociales prévues dans les orientations ou sur les échanges de pratiques alors que cela est au centre de notre activité. Il est proposé de demander au CREE si sur ces questions en particulier ils ont des priorités pour 2021.</p> | <p>👁️ Sujet abordé comme point d'échange.</p> |
|--------------------------------|--|---|

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la présidente lève la séance.

Carina AALTONEN
Présidente d'Emmaüs Europe

Aurore QUEREL
Secrétaire d'Emmaüs Europe